

Bruxelles, le 13 décembre 2005

La Commission contribue au Fonds de garantie des crédits euro-palestiniens pour un montant de 14 millions d'euros

La Commission européenne doit approuver aujourd'hui une contribution de 14 millions d'euros au nouveau Fonds de garantie des crédits euro-palestiniens. Ce fonds, géré par la Banque allemande de développement (KfW), soutiendra, sous forme de subventions ou de crédits à taux réduit, l'aide financière que les banques locales apportent aux petites et moyennes entreprises palestiniennes. Doté d'une enveloppe globale de 29 millions d'euros, ce fonds sera alimenté par les contributions de la Commission européenne (14 millions d'euros), de la KfW (5 millions d'euros) et de la Banque européenne d'investissement (BEI) (10 millions d'euros). Outre ces capitaux, les partenaires financiers apportent une aide technique au Fonds de garantie des crédits euro-palestiniens ainsi qu'aux banques partenaires afin de renforcer le secteur financier dans les territoires palestiniens. À la suite du retrait israélien de Gaza, des efforts particuliers devront être déployés pour encourager les prêts à Gaza. Dans son plan d'action rapide, l'Envoyé spécial du quartet pour le désengagement a souligné que l'établissement d'un régime de garantie des crédits constituait un élément important pour soutenir la relance de l'économie.

À Bruxelles, la Commissaire chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Mme Benita Ferrero-Waldner, a déclaré: « *Les petites et moyennes entreprises peuvent jouer un rôle moteur dans la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Cette initiative représente une avancée majeure pour relancer l'économie palestinienne* ».

Depuis le début de la seconde Intifada à la fin de l'année 2000, l'économie palestinienne a beaucoup souffert et s'est considérablement affaiblie. Cinq années de crise économique ont entraîné une forte dégradation du niveau de vie des Palestiniens. En effet, selon les estimations du Fonds monétaire international, le PIB par habitant est passé de 1.410 USD en 2000 à 979 USD en 2004. Le niveau de pauvreté et le taux de chômage ont également augmenté de manière significative depuis le déclenchement de la deuxième Intifada.

Selon les estimations officielles, la Palestine compte environ 93.000 petites et moyennes entreprises, dont quatre-vingt-dix pour cent emploient au maximum 20 personnes. Le Fonds de garantie des crédits euro-palestiniens ciblera ces entreprises en particulier.

La signature de cet accord est le résultat d'une vaste coordination sur le plan de la recherche, de la conception du projet et des donateurs. Le siège principal du fonds est situé à Ramallah et une filiale va ouvrir ses portes à Gaza. Les institutions financières partenaires au niveau local ont approuvé et soutenu cette initiative qui représente, selon elles, une étape décisive sur la voie de la relance économique.

La Commission a déjà présenté les investissements qu'elle a consentis en 2005 pour aider le peuple palestinien, notamment en soutenant la reconstruction des infrastructures dans le contexte du retrait de Gaza¹. La Commission prépare à présent son programme d'assistance pour 2006.

Pour de plus amples informations:

Relations de l'Union européenne avec la Cisjordanie et la bande de Gaza:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/gaza/intro/index.htm

¹ IP/05/1159: La Commission européenne apportera aux Palestiniens une aide de 280 millions d'euros en 2005.